

Universitaires, citoyens éclairés et contribuables, espéraient un inventaire exhaustif d'un des terroirs historiques et agronomiques les plus riches d'Europe : un document topographique de qualité n'apporte que vacuité et profanation.

Des processus détritiques voulus où l'inconsistance, l'absence de toute doctrine géographique ou sémantique, amoindrissent d'une manière inadmissible son utilisation par le géographe, l'agronome, l'historien, le linguiste ou le sociologue.

Cent ans après... il leur faut constater une navrante régression didactique vis-à-vis de l'archaïque, étouffante, « carte d'Etat-major » sur laquelle se sont formées les générations de notre excellente Ecole géographique contemporaine !

Indice plus grave : ce coûteux document, techniquement parfait, révèle comme un décapant le vide culturel et mental d'une centralisation parisienne sans âme, enregistrant, avec suffisance — l'encourageant ? — l'anémie, le vide croissant du « Désert français », ce qui fut notre Pays...

Yves LE TREUT.

(1) Ex. à Plestin : Lesmaës — chef-lieu du Comté de Plestin — les prestigieux Leslac'h, Kermerzit... et 20 manoirs intéressants.

(2) Ex. Saint-Nicolas-de-Plufur, M.H. de 1847, premier chef-d'œuvre de Ph. BEAUMANOIR, prototype d'une lignée de trente ravissantes églises trégorroises.

(3) Ex. La Roche-Derrien : « Boured » (rempli de blé) aux ogives XV^e s., sur le Jaudy, alertement francisé en... « Bourrette » !

« Kerandro » (Ker an Traou) aux Goarin, sur Troguery, fondation des Templiers du XII^e s. « Le plus ancien manoir rural du Trégor » selon LA MESSELIÈRE, se décroûte en « La Villebasse »...

Plestin : « Gernevez », fondation monastique de saint Guirec, compagnon de Tugdual, au VI^e siècle, est allègrement rajeuni en « Villeneuve » !

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Section morbihannaise — Bilan 1975.

A la dernière Assemblée Générale de la Section à la Trinité-sur-Mer, le dimanche 16 mars 1975, nous avons décidé de passer de la réflexion à l'action.

Comment ?

- par des réunions mensuelles qui se sont tenues à Hennebont et qui rassemblaient le Bureau de la Section et parfois d'autres personnes plus motivées par un point particulier ;
- par des actions précises concernant l'étude et la protection de la nature dans le département.

A LORIENT ET LA REGION

- participation au Salon du consommateur (stand)
- recensement des pièges à poteaux en rivière d'Etel
- entrevue avec le Sénateur-Maire de Groix - P.O.S. - projets d'action à Groix
- critique du S.A.L.B.I. pour la région lorientaise
- participation à la révision du S.A.L.B.I. (fiches)
- plusieurs échanges avec la municipalité de Plouhinec au sujet des dunes. Démarches en vue de mesures de protection
- démarches pour la mise en réserve des marais de Plouhinec

- soirée d'information du public dans un camping de Plouhinec
- campagne d'information à Plouhinec par tracts, affiches, pancartes, panneaux, inscription à la peinture
- ventes d'auto-collants et de *Penn ar Bed*
- collaboration à un reportage d'*Ouest France* sur les dunes
- divers articles dans la presse locale
- projets d'action à Groix, Ploëmeur (étang de Lannenec), Plouhinec...
- surveillance du S.D.A.U., des P.O.S., du plan routier
- lancement d'un groupe de jeunes (Centre Social de Kervénanec) et recrutement de militants
- organisation prochaine d'un groupe lorientais de la S.E.P.N.B.

A VANNES ET LA REGION

Travail en collaboration avec le Centre Social de Kercado à Vannes.

— information et sensibilisation de plus de 600 personnes par une exposition, des soirées-débats (connaissance des oiseaux, des marais, de la forêt, des sentiers) avec films et débats et diapositives.

— à partir de cette exposition qui a lieu du 22 au 29 mars, diverses actions ont été envisagées, qui coïncidaient avec les sorties régulières d'un groupe nature qui existait déjà sur le quartier de Kercado à Vannes.

— une demande d'adhérents de la presqu'île de Rhuys a provoqué une réunion avec le Comité de Défense et la réalisation et le montage d'une exposition durant l'été. Elle a été présentée à la criée de Port Navalo, à la salle paroissiale d'Arzon et à la mairie du Tour-du-Parc. Cette exposition qui couvrait 20 panneaux abordait les thèmes suivants :

— La Presqu'île de Rhuys : « les points noirs »

ce que nous regrettons

- le Petit Mont
- Kerjouanno
- comblement des marais
- constructions anarchiques individuelles et collectives, routes, parkings sans plan d'ensemble préalable
- destruction des dunes

ce que nous proposons

- tourisme culturel
- un habitat différent
- la protection du littoral
- le développement des activités économiques

La participation a été importante, mais il n'a pas été toujours facile de trouver des personnes pour s'occuper de l'exposition (une exposition sans explications est une exposition morte).

Nous avons tiré un tract présentant la situation dans la Presqu'île et un auto-collant a été réalisé et il est toujours en vente.

De cette exposition est née, avec le concours d'habitants de la Presqu'île, la reconnaissance de sentiers pédestres :

- 20 juillet : « Pen vins à travers champs et à travers siècles »
- 24 août : « A la découverte de la Presqu'île de Truscat »
- 11 octobre : « D'un étier à l'autre »
- 21 décembre : « Arzon, rives attirantes et menacées ».

Pour l'année 1976, nous pensons développer l'exposition avec le Comité de Défense de la Presqu'île et approfondir les thèmes suivants :

- Urbanisation et plan d'occupation des sols
- Economie locale
- Sentiers, habitats et sites.

Un numéro spécial de *Penn ar Bed* sur la presqu'île de Rhuys est en cours de réalisation.

EN OCTOBRE 1975

Une exposition de champignons, toujours en liaison avec le Centre Social de Kercado, permettait la cueillette et l'exposition au public d'une grande variété de champignons. 550 visiteurs en deux jours et à la suite de cela, un bilan global de la Semaine Nature demandant de travailler sur les points suivants :

- exposition de champignons plus ouverte sur la ville de Vannes (quartier, écoles...) et la région.
- tentative de coordination au niveau des sentiers (travail anarchique sur le département).
- information au niveau des feux de forêts.
- participation aux foires-expositions à Pontivy et Vannes, en collaboration avec d'autres groupes ayant les mêmes préoccupations que nous.
- observation de tout ce qui peut se passer au niveau local concernant la protection et l'environnement.

LA SECTION.

Implantation de centrales nucléaires : mise au point du Bureau.

Conscients de la gravité du problème de l'implantation massive de centrales nucléaires sur le littoral, les membres du Bureau de la S.E.P.N.B. rappellent les positions prises par le Conseil sur ce sujet :

- La S.E.P.N.B. a souscrit au moratoire proposé par la F.F.S.P.N.
- La S.E.P.N.B. a souscrit à la pétition pour une suspension du programme nucléaire français jusqu'à l'adoption de la loi sur la protection de la nature.

Après débat au sein du Conseil d'Administration du 25 janvier 1975, la S.E.P.N.B. a réaffirmé sa position face au programme nucléaire français.

La revue *Penn ar Bed*, tout en conservant son objectivité scientifique, a diffusé le plus d'informations possibles sur le problème nucléaire. Ainsi, en 1975 ont été publiés :

- dans le n° 80 (pp. 34-38), l'action de l'information nucléaire des sections de la Manche et de la Loire-Atlantique ; l'appel des scientifiques à propos du programme nucléaire français.
- dans le n° 82 (pp. 128-135). Un article de Y. LE GAL sur « Les centrales nucléaires et l'environnement ».

Dans ces conditions, le Bureau comprend mal :

1. — Que certains adhérents proclament que la S.E.P.N.B. se désintéresse de l'implantation des centrales nucléaires en Bretagne.

Il rappelle l'éditorial de LE DÉMÉZET, paru en décembre 1974, où il est dit « La vie de la S.E.P.N.B. doit être fondée sur une activité constante des sections départementales et donc sur l'action des adhérents dans leur secteur d'implantation géographique, dans leur cadre d'activité professionnelle ». Pourquoi ces adhérents n'agiraient-ils pas au niveau des sections départementales ?

2. — Que, si l'on en croit la presse régionale (*Télégramme* du 16-1-76), M. DE BENNETOT, député et conseiller général du Finistère, ait demandé que soit supprimée la subvention départementale à la S.E.P.N.B. La raison invoquée était que *Penn ar Bed* manquait d'objectivité puisque seuls les arguments contre l'implantation des centrales nucléaires étaient développés. Le Bureau précise à ce propos que *Penn ar Bed* est une revue d'écologie et non une revue d'économie. Or vis-à-vis de l'environnement les centrales nucléaires de grande puissance n'ont que des effets défavorables. Ces effets ont été analysés dans *Penn ar Bed* avec le plus d'objectivité possible. Il va de soi que si des erreurs scientifiques ou techniques s'étaient glissées dans les articles,

elles seraient rectifiées. Mais ce n'est pas le rôle d'une revue de protection de la nature de donner la parole à ceux qui, pour des raisons économiques ou politiques, ont fait le pari du « tout-nucléaire ». D'autre part, le Bureau précise que la subvention demandée par la S.E.P.N.B. correspond aux services rendus en matière de protection de la nature dans le département du Finistère. Il remercie les conseillers qui l'ont compris et qui n'ont pas suivi le député précité.

Adieux de la Section de la Manche

(dénommée « Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne et Cotentin »)

La Section de la Manche, créée en 1962 à l'instigation du regretté Michel-Hervé JULIEN, a œuvré activement depuis lors, avec l'aide très appréciée de la S.E.P.N.B., à la protection de la Nature dans le département de la Manche, département dont une grande partie appartient, comme la Bretagne, à la vaste région naturelle du Massif armoricain, et de ce fait, possède de nombreux sites s'apparentant beaucoup aux sites bretons.

L'action de la Section de la Manche s'est exercée de diverses façons :

- Organisation de stages et journées d'études dans la nature, expositions et diffusion de documents pour une meilleure connaissance des milieux naturels et des problèmes de protection.

- Collaboration avec l'Administration au sein de diverses Commissions (Commission Départementale des Sites, Comité Régional de l'Environnement).

- Création de Réserves Naturelles (Nez-de-Jobourg, Mare de Vauville, île Saint-Marcouf).

Entre temps, en 1968, une Société de protection de la nature s'est créée dans le Calvados : le « Comité Régional d'Etude, Protection et Aménagement de la Nature en Basse-Normandie », ou « C.R.E.P.A.N. ».

Après quelques années de démarrage, pendant lesquelles le C.R.E.P.A.N. a exercé son action principalement dans le Calvados, il a souhaité que la Section de la Manche vienne grossir ses rangs afin de permettre une défense plus efficace des sites, dans le cadre de la régionalisation administrative.

Les adhérents de la Manche ont beaucoup hésité à répondre à cet appel, étant très attachés à la S.E.P.N.B. qui les avait si bien aidés de sa solide expérience, tout en leur laissant une grande indépendance d'action. Le C.R.E.P.A.N., par la voix de sa Présidente, sut convaincre les hésitants en garantissant, en particulier, qu'ils pourraient maintenir au sein du C.R.E.P.A.N. leurs activités traditionnelles, et que la gestion des réserves actuelles resterait confiée à la S.E.P.N.B.

La décision de rallier le C.R.E.P.A.N. fut prise à la quasi-unanimité à la réunion du 1^{er} mai 1975 à Gatteville. En conséquence, la Section de la Manche de la S.E.P.N.B. s'est dissoute le 31 décembre 1975, et il lui succédait une Section de la Manche du C.R.E.P.A.N. à compter du 1^{er} janvier 1976. Beaucoup de membres ont souhaité que la nouvelle Section du C.R.E.P.A.N. conserve des liens amicaux avec la S.E.P.N.B. D'ailleurs, tout en adhérant au C.R.E.P.A.N., chacun est libre de maintenir sa cotisation à la S.E.P.N.B. et ainsi de recevoir toujours *Penn ar Bed*.

Jusqu'à la fin de 1975, la Section de la Manche a poursuivi son activité sous l'égide de la S.E.P.N.B. : pendant les vacances de Noël, deux stages d'observation ornithologique ont connu un égal succès, l'un en Baie des Veys, l'autre dans les îles Chausey.

La nouvelle Section aura de fréquentes occasions de contact avec la S.E.P.N.B. puisque les réserves créées dans la Manche restent gérées par cette dernière. D'autre part, des opérations concertées d'observation dans la nature seront organisées dans la Baie du Mont-Saint-Michel ; pour les oiseaux de la Baie il n'y a pas de frontière, pour les amis de la nature il n'y a pas non plus de barrière entre les Sociétés qui la défendent.

L. LECOURTOIS.